



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

PETITE TRONCHE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune. Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ».

Le rendez-vous du quartier de la Petite Tronche s'est déroulé le **jeudi 17 octobre 2024**. Dix-huit habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus Marie-Claude Blin, Bernard Dupré, Marine Legendre et Pascale Galliard et pour l'opposition Thierry Vermorel et Pascale Le Marois.

Intervention du Maire

Sur le site du Cadran solaire, la résidence du Crous est ouverte avec une brasserie universitaire au rez-de-chaussée. L'université termine les bâtiments de son centre de recherche en santé intégrative. Un permis de construire a été déposé pour un bâtiment de logements chemin de l'Agnelas.

Le permis de construire de la nouvelle école maternelle Brise des Neiges va être déposé. Les travaux pour le réseau de chaleur dans le secteur s'achèvent. Le parc fait l'objet d'une étude pour un futur réaménagement.

Le projet immobilier du CHUGA s'étale sur 15 ans pour un budget estimé à 400 millions d'euros. La première phase consiste à construire un parking silo à la place de l'ancien restaurant universitaire du Crous qui va être démoli. Le concours d'architecte est en cours. Une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet, une fois dessiné. Le permis de construire est instruit par la Préfecture et non par la commune.

L'obligation légale de débroussaillage concerne les propriétés situées à moins de 200 mètres d'une zone boisée et est définie par l'arrêté préfectoral n° 2013-02-0015 afin de prévenir le risque incendie.

Travaux

La Métropole mène des travaux sur le quai Charpenay afin de renforcer la berge de l'Isère : la phase de gros œuvre se termine malgré des niveaux de l'Isère très variables, puis la phase de revégétalisation de la berge aura lieu jusqu'à la fin de l'année, et enfin des travaux d'aménagements de surface de l'espace public se réaliseront au premier trimestre 2025. La Métropole et la commune présenteront le projet aux Tronchois lors d'une réunion publique, le 11 décembre prochain à 18h00 en mairie, salle du conseil municipal.

Les travaux d'aménagement de surface de la route de Chartreuse se sont achevés et la route est rouverte depuis le 28 octobre.

Boulevard de la Chantourne, des travaux sont en cours jusqu'à avril 2025 afin de créer une piste cyclable dans les deux sens et un trottoir séparé de la chaussée. Une piste cyclable est prévue également autour du rond-point de Décathlon dans les deux sens. Peu d'aménagements végétalisés sont prévus car le sous-sol est encombré par beaucoup de réseaux sur ce secteur.

Le bâtiment de La Pallud va faire l'objet de travaux d'isolation, de toiture, et de remplacement des menuiseries. Le dojo sera aussi refait et les douches à l'étage améliorées.

Secteur de la Petite Tronche

Des études sur les espaces publics, l'habitat et la vie économique ont été réalisées, puis l'agence d'urbanisme en a fait une synthèse et des préconisations. Ces études seront présentées aux habitants.

Parc de la Poste, des riverains indiquent la présence de chiens qui font leurs besoins dans l'enceinte du parc. La police municipale sera plus vigilante afin de faire respecter le règlement du parc.

De nombreux tags abîment des bâtiments privés, la ville n'organise plus de campagne d'enlèvements des tags actuellement.

Un rendez-vous entre l'établissement scolaire Philippine Duchesne et les élus est à venir pour évoquer divers sujets dont le stationnement, les mégots et la végétalisation de la cour.

Une personne signale la gêne pour les piétons du chapiteau installé par le restaurant O'Cheval Blanc. Une convention régleme les modalités d'occupation de la terrasse du restaurant sur le domaine public.

Les travaux de désimperméabilisation du parking adjacent au parc de la Poste sont à l'étude, c'est un projet mené par la Métropole. Un travail foncier est en cours pour régulariser au préalable la cession du parking à la métropole.

Les arbres qui ont subi des dégâts suite aux incendies de voiture sont surveillés par les services techniques.

Les riverains du chemin de l'Agnelas souhaitent une réunion permettant d'aborder le sujet de la sécurité du chemin. Il est rappelé que le chemin de l'Agnelas est en zone 20, cela implique que cette voirie est partagée entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

Certains habitants demandent à ce que les horaires du parking des Marronniers soient modifiés afin d'y avoir accès sur des plages plus étendues : de 17h30 à 8h30 au lieu de 18h00 à 8h00 actuellement.

Il est souhaité que soit réinstallé le miroir situé chemin de la Poterie permettant de sécuriser la sortie du chemin de la Bastille en face.

Divers

Les poubelles doivent être sorties dans les heures précédant la collecte des déchets, et rentrées rapidement après, sinon elles encombrent inutilement l'espace public.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

